



DEBATS CITOYENS SUR LE
DIAGNOSTIC TERRITORIAL DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Compte Rendu des Ateliers Thématiques

Janvier 2012

Vie économique

Lundi 23 Janvier – de 18h à 20h

Objet de la réunion :

Présenter, pour chaque thématique abordée, les atouts/faiblesses et opportunités/menaces identifiés, afin de partager, débattre, compléter et amender le diagnostic territorial de développement durable de la commune de La Roque d'Anthéron.

Les thématiques abordées :

- Déchets
- Energie et lutte contre le changement climatique
- Transports et déplacements
- Emploi et insertion
- Développement économique
- Agriculture
- Tourisme

Ces trois premières thématiques ont été ajoutées à l'atelier vie économique n'ayant pu être abordées dans l'atelier environnement

Liste des participants :

- | | |
|----------------------------|-------------------------|
| - Robert VILLEVIEILLE | - Sandrine BOREL |
| - Jean-Christophe LOVISOLO | - Denise BAQUE |
| - Michel BAQUE | - Alain AUQUETIN |
| - Barbara RUHLAND | - Pierre CANAPE |
| - Hervé ROUARD | - Jean Louis MOURGUES |
| - André CLEMENT | - Véronique CARTIER |
| - J. CHEWEVEZ | - Céline VIRETTI GARCIA |
| - Martine GUILLAUME | - Christine PAQUOLA |
| - Fatima BOUKERCHE | - George GIELY |
| - Jean-Pierre SERRUS | - France MARTINOLI |

Ce qui a été exprimé...

Déchets

Comme dans beaucoup d'autres communes, il n'y a pas à La Roque d'Anthéron de collecte sélective en porte à porte en centre ville. Cela peut être considéré comme une faiblesse, ne facilitant pas la pratique du tri. Néanmoins, la mise en place de ce type de collecte engendre des coûts considérables (qui se répercutent sur la TEOM), et ne serait rentable qu'à un niveau de performance de tri élevé. Une étude de faisabilité technico-économique plus poussée serait nécessaire avant d'envisager un tel dispositif, qui prenne en considération les volumes potentiels à prélever et la performance de tri des Rocassiers (taux de refus de tri). D'autre part, comme cela a été évoqué, la thématique des déchets est une bonne porte d'entrée à la sensibilisation au développement durable. La collecte séparative des déchets en point d'apport volontaire fait appel à une logique coopérative, où chacun, moyennant un petit effort d'organisation et parfois un petit détour, apporte sa pierre à un édifice d'une bien plus grande ampleur. La gestion des déchets représente en effet un véritable enjeu pour les territoires, tant au niveau socio-économique qu'environnemental : c'est l'affaire de tous.

Pour faciliter l'apport volontaire, la CPA et la commune doivent en revanche redéfinir la localisation des points de collecte et leur organisation. C'est l'objet du règlement de collecte en cours de réalisation.

Un autre axe de réflexion a été abordé : celui de la valorisation des déchets verts. Une campagne d'incitation au compostage individuel a été initiée sur le territoire communautaire, mais que deviennent les déchets végétaux apportés en déchetterie ? Au total en 2009, plus de 25000 tonnes de déchets verts issus des déchetteries et des communes ont été collectés sur l'ensemble de la CPA.

Il serait intéressant de développer une filière de valorisation de ce type de déchets à La Roque d'Anthéron. L'association Croq' Jardin, avec le soutien de la municipalité, a pour projet de créer une plateforme de compostage : la part fermentescible des ordures ménagères pourrait y être acheminée, ainsi que les déchets végétaux après broyage. Il s'agit néanmoins d'une installation classée pour la protection de l'environnement soumise à une réglementation spécifique et pouvant comporter des risques sanitaires. Le choix d'implantation d'une telle installation est fondamental, ainsi que son dimensionnement et sa gestion. L'ADEME peut être un partenaire de choix pour mener à bien ce projet.

Enfin, il est essentiel de poursuivre les campagnes de sensibilisation à la gestion des déchets, largement engagées depuis plusieurs années à tous les échelons territoriaux.

Energie et lutte contre le changement climatique

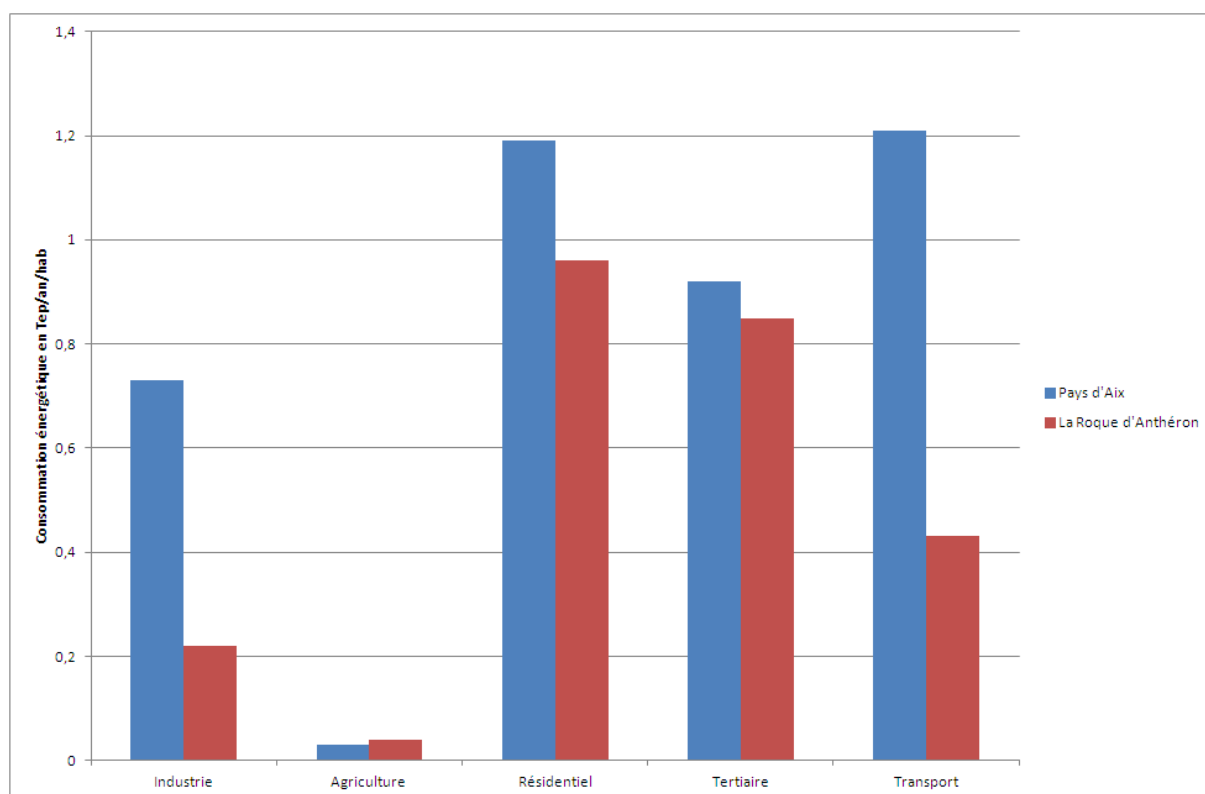
D'après les données issues de la base Energ'air PACA, la consommation énergétique finale par an et par habitant en tonne équivalent pétrole en 2004 est de 2,5 Tep/an/hab à l'échelle de La Roque d'Anthéron, de 4,1 Tep/an/hab à l'échelle du Pays d'Aix et de 4,3 Tep/an/hab à l'échelle nationale. La consommation énergétique moyenne à La Roque d'Anthéron est donc quasiment deux fois moins importante.

Du point de vue environnemental, ce constat peut être considéré comme un atout, mais du point de vue social, cela peut paraître préoccupant.

Pour affiner les hypothèses pouvant expliquer un tel écart, il est intéressant de ramener la consommation énergétique finale par secteur d'activité au nombre d'habitants.

Les résultats sont présentés dans les tableau et graphique ci-dessous :

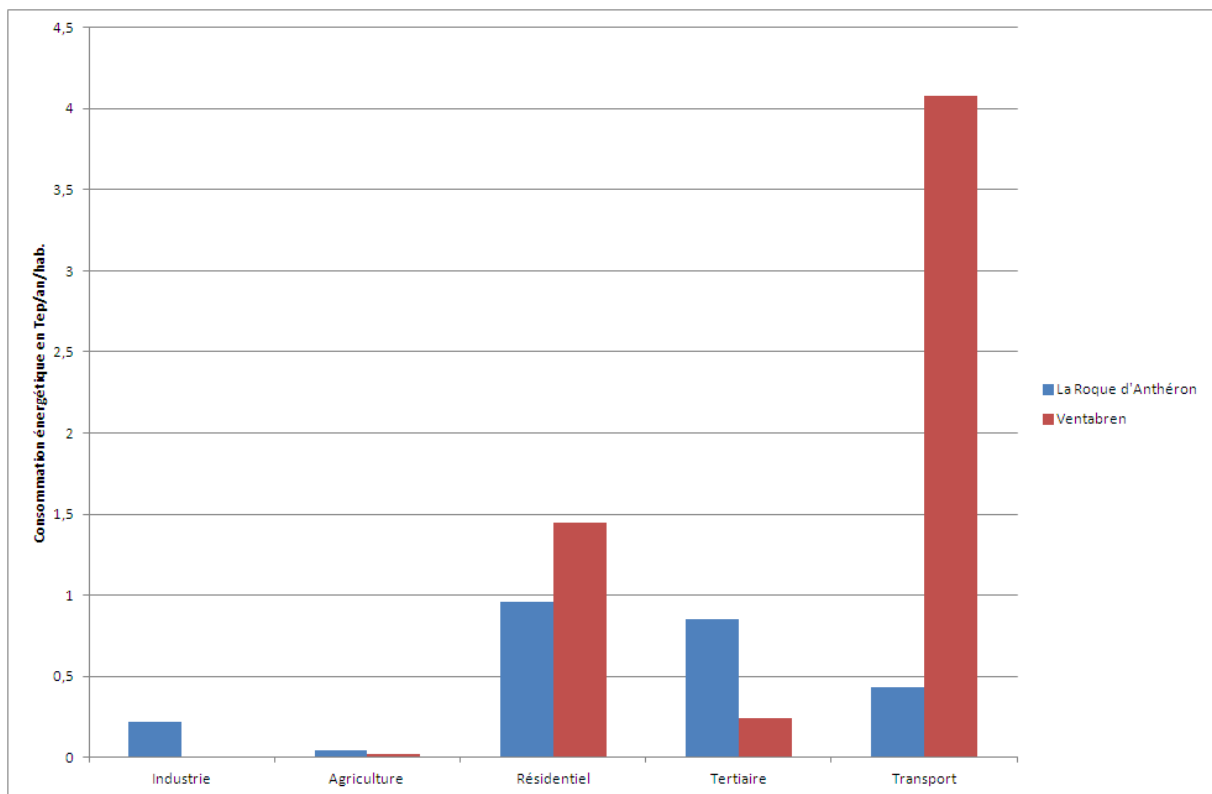
| Secteur d'activité | Pays d'Aix | | | La Roque d'Anthéron | | |
|--------------------|---|---------------------------|------------------------------------|---|---------------------------|------------------------------------|
| | Consommation énergétique finale en Tep/an | Part de consommation en % | Part de consommation en Tep/an/hab | Consommation énergétique finale en Tep/an | Part de consommation en % | Part de consommation en Tep/an/hab |
| Industrie | 251622.7 | 18% | 0.73 | 1050.3 | 9% | 0.22 |
| Agriculture | 10064.5 | 1% | 0.03 | 208.4 | 2% | 0.04 |
| Résidentiel | 411384 | 29% | 1.19 | 4601.2 | 38% | 0.96 |
| Tertiaire | 319329.7 | 23% | 0.92 | 4088.3 | 34% | 0.85 |
| Transport | 418381.2 | 30% | 1.21 | 2044.8 | 17% | 0.43 |



Il apparaît ainsi que les écarts de consommations constatés entre le Pays d'Aix et la commune de La Roque d'Anthéron sont majoritairement dus à la moindre représentativité du secteur industriel sur le territoire communal et à l'absence d'infrastructures routières majeures (autoroutes, nationales), réduisant considérablement la part d'énergie consommée par habitant.

En revanche, les écarts de consommations dans le secteur résidentiel peuvent traduire des inégalités sociales : moins bonne performance énergétique du parc de logement et difficulté de paiement des factures énergétiques.

La comparaison des consommations énergétiques de la commune de La Roque d'Anthéron avec la commune de Ventabren permet de mieux illustrer ces propos. Les deux communes appartiennent à la CPA, et ont grossièrement la même taille, en termes de superficie et de population (superficie Ventabren : 28,5 km² ; superficie La Roque : 25,5 km² ; population estimée en 2004 à Ventabren : 4663 habitants ; population estimée en 2004 à La Roque : 4784 habitants), à la différence que la commune de Ventabren est traversée par l'autoroute A8. Le graphique ci-dessous présente la répercussion de la présence de l'A8 sur la consommation énergétique finale à l'échelle communale :



A Ventabren, la consommation énergétique finale par an et par habitant en tonne équivalent pétrole en 2004 est de 5,8 Tep/an/hab (2.3 fois plus qu'à La Roque). Ce n'est pas lié au fait que les Ventabrennais consomment plus d'énergie que les Rocassiers.

Cette simple analyse permet donc de rendre compte, sur un territoire, de la répartition des consommations par secteurs d'activités mais elle ne donne pas d'indication précise sur les habitudes de consommations des populations ni des éventuelles difficultés socio-économiques auxquelles elles sont confrontées. Ce serait un axe intéressant à développer dans le cadre de l'Agenda 21.

Transports et déplacements

Le problème de mobilité des PMR est un enjeu majeur à La Roque d'Anthéron au vu de son contexte social. La municipalité doit élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics. Un service de transport à la demande devrait également être mis en place sur la commune prochainement, avec le soutien de la CPA. De nombreuses autres améliorations devraient être apportées au réseau de transports du Pays d'Aix puisque la CPA vient de renouveler son contrat de délégation de service public.

La compétence transports et déplacements en dehors du territoire communautaire revient au Conseil Général, qui travaille au développement d'une offre plus équitable et plus cohérente sur l'ensemble des Bouches du Rhône. Il serait souhaitable, par exemple, qu'une ligne de transports scolaires soit créée entre La Roque d'Anthéron et Salon en Provence pour les lycéens.

Le covoiturage n'est pas encore une pratique très développée dans notre société. Des panneaux sont installés à La Roque pour faciliter les points de rendez-vous. L'Automobile Club du Pays d'Aix assure un service de covoiturage local et gratuit : il compte plus de 5700 adhérents.

Emploi et insertion

Plusieurs points mentionnés dans la grille AFOM ont suscité des remarques ou des interrogations :

Dans les faiblesses, il est écrit qu'il manque d'emplois cadres. Ce constat est-il vérifié au vu du niveau de qualification de la population active Rocassière ? Il est vrai que le niveau de qualification de la population active est relativement faible à La Roque d'Anthéron (seule 40% de la population non scolarisée de plus de 15 ans a un niveau d'étude égal ou supérieur au bac, et 12,5% supérieur à bac+2). Néanmoins, si l'on regarde la répartition des actifs et des emplois par catégories socio-professionnelles, et que l'on calcule le ratio nombre d'emplois sur nombre d'actifs (graphique présenté dans l'état des lieux du diagnostic), on s'aperçoit que la population active compte 259 cadres (12% des actifs), et que parmi les 1452 emplois recensés à La Roque, 145 sont occupés par des cadres. Le ratio emploi/actif pour les cadres est donc de 0,56 (ou encore 1 emploi pour 1,8 actifs). Le ratio emploi/actif toutes catégories socio-professionnelles confondues est de 0,66.

Dans les faiblesses également, il est mentionné que la coordination entre le BME et les entreprises locales est insuffisante. Ce point de vue n'est pas du tout partagé ! Au contraire, le BME organise de nombreuses rencontres avec les entreprises locales (Forum des entreprises et de l'emploi entre autres) : c'est un atout !

Il manque par contre dans les menaces, la menace notamment que représente le développement des grandes surfaces et des zones commerciales périurbaines sur les petits commerces. A ce sujet, la municipalité souhaite lancer une opération FISAC et tente de recréer une continuité des devantures dans le centre ancien en usant de son droit de préemption.

Enfin, un risque de précarité pour une frange de la population active en inadéquation avec les besoins est identifié dans les menaces. En effet, la répartition des actifs et des emplois par catégories socio-professionnelles montre un déficit important d'emplois locaux pour les professions intermédiaires (626 actifs pour 320 emplois, soit un emploi pour 2). Les emplois locaux n'étant pas exclusivement réservés aux Rocassiers, on peut imaginer que les actifs de cette catégorie socio-professionnelle ont plus de difficulté à trouver un emploi ou sont obligés de faire des déplacements pendulaires longs et coûteux.

Le contexte économique général n'est pas non plus très favorable aux jeunes qui ont des difficultés d'accès à l'emploi.

Développement économique

Le développement économique de la commune est un axe majeur du PLU pour ne pas transformer la commune de La Roque en ville dortoir. Il est indispensable d'évaluer plus finement le potentiel d'accueil de nouvelles entreprises et de commerces sur le territoire pour affiner les hypothèses de croissance démographique projetée et maintenir un bon ratio emploi/actif.

Agriculture

La place de l'agriculture à La Roque d'Anthéron a toujours été prépondérante, mais force est de constater que ce secteur d'activité éprouve d'importantes difficultés. La commune perd de son autonomie alimentaire : les terres maraichères se transforment en prairies. Les jeunes agriculteurs qui voudraient s'installer ont du mal à trouver des terres à cultiver. La spéculation foncière sur les terres agricoles bloque les transmissions.

Il serait intéressant de développer un label mettant en valeur les producteurs locaux, comme les Jardins du Pays d'Aubagne.

La création de la cuisine centrale à La Roque d'Anthéron permettra de développer les circuits d'approvisionnements courts.

Tourisme

La commune de La Roque d'Anthéron possède un atout considérable : l'Abbaye de Silvacane. Ce patrimoine doit être mis en valeur encore davantage et devenir un véritable pôle touristique et culturel.

Le centre du village n'est pas vécu comme étant très attractif pour le tourisme, et l'offre d'hébergement et de restauration, jugée insuffisante dans le diagnostic, semble finalement être adaptée à la demande, très saisonnière. Il n'y a qu'un hôtel à La Roque mais de nombreuses chambres d'hôtes qui semblent fonctionner.